

Paris, le 22 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE : ACTION LOGEMENT S'ENGAGE AVEC LE DISPOSITIF DIGNEO DE LA FONCIERE LOGEMENT

Digneo est un nouveau dispositif du groupe Action Logement, rattaché à sa filiale Foncière Logement, dédié à la lutte contre l'habitat insalubre ou indigne. Il s'inscrit dans le cadre du déploiement opérationnel de l'axe du Plan d'Investissement Volontaire consacré à la lutte contre la dégradation de l'habitat ancien.

À l'issue d'un travail concerté, Action Logement et la Ville de Marignane, ont signé le 22 janvier 2020 un protocole foncier visant à transformer le centre ancien de Marignane, aujourd'hui très dégradé. Digneo se porte acquéreur de 18 immeubles dégradés et mènera à bien leur transformation pour constituer une offre nouvelle de logements sociaux.

Dans le cadre du Plan d'Investissement Volontaire (PIV), signé le 25 avril 2019 par les Partenaires sociaux et l'Etat, Action Logement s'est engagé à participer à la lutte contre l'habitat indigne ou insalubre. D'ici 2022, sa filiale Foncière Logement investira plus de 650 M€, dont 300 M€ de ressources Action Logement, dans l'acquisition et la réhabilitation d'environ 3 000 logements dégradés, indignes, insalubres ou en péril dans les centres-villes. Son outil dédié, Digneo, réalisera ces projets immobiliers complexes situés dans des quartiers anciens.

En contribuant à lutter contre l'habitat indigne, Action Logement, avec Foncière Logement, répond à sa mission d'utilité sociale dans une première opération d'ampleur à Marignane. L'objectif est de sauvegarder un patrimoine architectural et urbain et de participer à la dynamique de requalification du centre ancien de Marignane, engagée par la Ville et inscrite au Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) auprès de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

L'opération permettra de restructurer cinq îlots de 18 immeubles dégradés situés dans le centre historique de Marignane. Au sein de ces cinq îlots, 44 % des logements créés le seront par la réhabilitation du bâti existant, les autres seront reconstruits à neuf.

Ce projet a fait l'objet d'études approfondies confiées aux architectes Martin et Nochumson, et partagées avec l'équipe municipale, l'architecte de Bâtiments de France et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer 13.

Aux termes du protocole foncier signé le 22 janvier 2020, la Ville de Marignane cèdera les emprises foncières et les droits à construire à Foncière Logement, filiale d'Action Logement, qui investira 34 M€ dans l'opération, pour créer des logements locatifs libres à destination des salariés des zones d'emploi proches. Foncière Logement sera gestionnaire de l'ensemble.

Ce protocole équivalant à une promesse de vente est la première étape de réalisation du projet. Les mois à venir seront consacrés à tenir les engagements du protocole et à préparer le dépôt, fin 2020 des demandes de permis de construire. Les travaux débuteront au premier semestre 2022.

Eric Le Dissès, maire de Marignane, déclare : *“Après avoir inscrit la requalification du centre-ville dans les dispositifs du PNRQAD et engagé les premières réalisations dans les années 2010, il nous fallait convaincre un opérateur d’envergure, ayant le sens de l’intérêt général et une capacité financière et technique adaptée aux besoins de Marignane. Nous avons trouvé en Digneo Foncière Logement le partenaire idoine.”*

Bruno ARCADIPANE, Président d’Action Logement Groupe, indique : *« Grâce aux partenaires sociaux et aux ressources d’Action Logement inscrites au Plan d’Investissement Volontaire (PIV), Action Logement, au travers de sa filiale l’association Foncière Logement, s’engage dans la lutte contre l’habitat indigne à hauteur de plus de 3000 logements en 3 ans. »*

Jean-Baptiste DOLCI, Vice-président d’Action Logement Groupe, ajoute : *« Le PIV facilite ainsi la mise en œuvre d’autres politiques d’intérêt général telles que la rénovation énergétique du bâti, la lutte contre l’étalement urbain, et contribue au “zéro artificialisation nette” ».*

Hugues VANEL, président de Foncière Logement, précise : *« le dispositif Digneo est à même d’apporter une réponse innovante et permet de réduire les freins à l’action. Notre ambition est de reconstruire ou restructurer 3000 logements en relation étroite avec les maires et leurs opérateurs. »*

Patrice LANGINIER, secrétaire général de Foncière Logement souligne : *« Cette première opération de Digneo correspond à un tiers de l’immobilier du centre-ville de Marignane dans lequel Foncière Logement investit. Elle servira de levier et de démonstrateur. »*

À PROPOS D’ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d’Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l’accès au logement pour favoriser l’emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l’Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l’attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d’éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 58 ESH et un patrimoine d’un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d’accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s’attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l’accès au logement, et donc à l’emploi, des bénéficiaires, qu’ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d’informations sur : www.actionlogement.fr - [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) - www.foncierelogement.com
Et contact.digneo@foncierelogement.com

CONTACT PRESSE

Action Logement

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Aude Vayre : 01 55 30 70 81 / Marie-France Bergamo : 01 55 30 70 77 / actionlogement@grayling.com